



Nature&Nuit

protez la nature dans la nuit

Charte de l'Eclairage Durable

EDITO

Pour la société humaine, l'éclairage public et privé représente un avantage certain en matière de confort et de sécurité.

Toutefois, un éclairage inadapté à son environnement (trop intense, mal dirigé, ...) peut être, d'une part, à l'origine de troubles au niveau de la santé humaine et, d'autre part, constitue pour la biodiversité nocturne une menace parfois mortelle. Éclairer de manière excessive induit aussi des coûts financiers et énergétiques non négligeables.

La Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion, Le Parc National de La Réunion, Kélonia, le Centre d'Etudes et de Découverte des Tortues Marines, Le Groupe Chiroptère Océan Indien et EDF, ont lancé en Avril 2022, la **Charte Nature & Nuit**.

Cette charte d'engagements s'adresse à tout porteur de projet d'éclairage extérieur qui souhaite entreprendre une démarche **d'éclairage utile, maîtrisé et responsable**.

Elaborée par un comité d'experts, cette charte vous permettra de participer à une démarche collective et créatrice de valeur.

ENGAGEMENT N°1

"ECLAIRER JUSTE"

Eclairer en fonction des besoins réels, pour la sécurité des usagers tout en luttant contre la pollution lumineuse.



Nature&Nuit
protez la natir dan fenoir

POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

La nuit et la biodiversité nocturne font partie du patrimoine culturel de notre société. La culture du "fenoir" et la connaissance de notre biodiversité nocturne est le premier pas vers la sensibilisation citoyenne et leur adhésion à la notion d'éclairage raisonné.

NOTRE RECOMMANDATION

Pour réduire les nuisances lumineuses et leurs impacts, il convient de limiter le nombre de sources lumineuses, leur puissance et les périodes d'éclairage.

Durant les périodes de moindre fréquentation, le gestionnaire s'engage à éteindre ou réduire l'intensité de son éclairage extérieur.

Tous les éclairages de mise en valeur de sites ou de monuments seront utilisés uniquement lors d'évènements exceptionnels, dans le respect de l'arrêté du 27 décembre 2018.

Vérifier que chaque source lumineuse répond à un besoin réel est le premier pas vers un éclairage utile.



ENGAGEMENT N°2

ECLAIRER "JAUNE"

Eviter l'émission de lumière bleue pour notre santé et notre biodiversité.



Nature&Nuit
protez la natir dan fenoir

POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

L'excès de lumière bleue, c'est-à-dire la partie du spectre de la lumière en-dessous de 500nm est néfaste pour les yeux et empêche la production de mélatonine, l'hormone qui régule l'endormissement. Les lumières bleues sont émises par les LED à température de couleur élevée. Elles sont aussi très néfastes pour la biodiversité.

NOTRE RECOMMANDATION

Afin de préserver au maximum le milieu de vie de la faune nocturne (tortues, chauves-souris, oiseaux, insectes...) mais aussi notre santé, les lampes éclairant dans la longueur d'onde jaune monochromatique (< ou = à 2200 kelvin) seront préférées à toutes autres.



ENGAGEMENT N°3

ADAPTER LE SPECTRE LUMINEUX

Eviter l'éblouissement et la désorientation des espèces nocturnes grâce à un ULOR de 0%.



Nature&Nuit
protez la natir dan fenoir

POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

Pour diminuer les déperditions lumineuses et ainsi faire des économies d'énergie, il est recommandé d'orienter les luminaires de la manière la plus efficiente possible, en concentrant le faisceau lumineux vers le bas et sur les surfaces au sol où l'éclairage est nécessaire. Par ailleurs un éclairage orienté vers le ciel favorise l'éblouissement et la désorientation de plusieurs espèces nocturnes.

NOTRE RECOMMANDATION

Afin d'éviter l'éblouissement et la désorientation des espèces nocturnes, le taux d'émission de lumière au-dessus de l'horizontale doit être nul (= ULOR 0%). Aucune lumière ne doit être émise vers le ciel, la lampe doit être encastrée dans le luminaire afin d'obtenir un ULOR égal à 0% une fois posé.



ENGAGEMENT N°4

**PILOTER SON
ECLAIRAGE
EXTERIEUR**

En prenant en compte les rythmes biologiques de la biodiversité nocturne.



Nature&Nuit
protez la natir dan fenoir

POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

Les cycles de la lumière naturelle (alternance jour/nuit, saisons) conditionnent les activités journalières et saisonnières des espèces nocturnes (reproduction, migration...) Les nuisances lumineuses peuvent altérer la perception des cycles de la lumière naturelle et les rythmes biologiques de la faune et la flore.

NOTRE RECOMMANDATION

Pour préserver le rythme biologique des espèces, il faut prendre en compte les périodes d'activités journalières des espèces nocturnes sensibles à la pollution lumineuse et mettre en place une temporalité de l'éclairage : extinction partielle ou totale sur certaines périodes, pilotage de l'allumage et de l'extinction des éclairages grâce à la mise en place d'horloges astronomiques, gradation de l'intensité lumineuse...



ENGAGEMENT N°4

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE D'ECLAIRAGE DURABLE



Nature&Nuit
protez la natir dan fenoir

POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

Associer les parties prenantes dans la politique d'éclairage du territoire c'est se fixer des orientations durables en matière d'éclairage urbain tout en intégrant les enjeux de biodiversité et de sobriété énergétique.

NOTRE RECOMMANDATION

Il est conseillé de mener ce travail en y associant les professionnels de l'éclairage et énergéticiens afin de partager les points de vue mais aussi les dernières technologies mises sur le marché.

